

Le chiffre d'affaires global des compagnies a beaucoup augmenté en 1954 au regard de l'année précédente. Le nombre de petits prêts consentis au public durant l'année a passé de 770,449 à 831,721, soit une augmentation de 8 p. 100, et le montant total de \$174,503,555 à \$186,696,899 ou 7 p. 100. La moyenne des petits prêts s'est établie à environ \$224 en 1954 comparativement à \$227 en 1953. A la fin de 1954, le nombre des petits prêts non entièrement remboursés était de 523,628 totalisant \$88,822,891, soit une moyenne de \$170 par prêt, contre 482,966 petits prêts non entièrement remboursés en 1953, totalisant \$81,840,415 et représentant une moyenne de \$169 par prêt.

### Section 3.—Ventes d'obligations canadiennes\*

En 1954, les emprunteurs canadiens, gouvernements ou sociétés, ont émis, suivant différentes modalités, des obligations pour \$4,468,983,364. Cette somme était la plus élevée qui ait été enregistrée jusqu'ici et contrastait avec le total de \$2,945,488,665 atteint en 1953, de \$2,028,228,140 en 1952 et de \$1,650,211,237 en 1951. Elle a même excédé de beaucoup la pointe d'après-guerre de \$3,934,975,794 atteinte en 1945.

Aux fins d'analyse, les obligations émises en 1954, de \$4,468,983,364, peuvent se répartir ainsi: fédérales et garanties, \$3,200,540,900; provinciales et garanties, \$400,916,000; municipales, \$260,993,664; de sociétés, \$606,532,800. Sur les \$3,200,540,900 d'obligations fédérales et garanties, \$2,750,540,900 représentent des émissions directes, et 450 millions correspondent à des émissions garanties par le gouvernement fédéral. Sur les émissions directes, 1,950 millions représentent trois émissions fédérales (de 850, 400 et 700 millions respectivement) créées pour les besoins de remboursement. D'autre part, un montant de \$800,540,900 a représenté la série IX des obligations d'épargne du Canada souscrites par le public. Dans la catégorie des émissions fédérales garanties, 450 millions ont représenté deux émissions de 200 et de 250 millions chacune, du National-Canadien. Par conséquent, les émissions du gouvernement fédéral (sauf les émissions à échéance de moins d'un an) ont atteint, en 1954, la somme de \$3,200,540,900, comparativement à \$1,950,548,900 en 1953. Cette augmentation a contribué, dans une large mesure, à faire un record du chiffre total des émissions de l'année.

Ce total de \$3,200,540,900 ne tient pas compte des émissions à court terme, c'est-à-dire de moins d'un an, sous forme de bons du Trésor, de billets du Trésor et de certificats de dépôt. Elles se sont élevées à 3,780 millions et, ajoutées au total, elles porteraient les emprunts du gouvernement fédéral pour 1954 à \$6,980,540,900 et les émissions canadiennes à \$8,248,983,364. Les chiffres correspondants pour 1953 sont \$5,615,548,900 et \$6,610,488,665 respectivement.

Bien que les emprunts fédéraux à court terme, c'est-à-dire de moins d'un an, remontent aux années 1930, au moment où le gouvernement du Canada a émis pour la première fois des bons du Trésor, ce n'est qu'en 1954 qu'on a commencé à s'y intéresser d'une façon particulière en dehors des banques. Cette évolution est due au fait qu'un nombre croissant de sociétés ont investi leurs disponibilités excédentaires, non absorbées par les besoins immédiats de l'entreprise, dans des titres à court terme. L'extension du marché pour les bons du Trésor a permis au gouvernement canadien d'en accroître considérablement le nombre, ce qui lui assure des avantages importants du point de vue pratique et économique. Par conséquent, environ 37 p. 100 des bons ont été souscrits par d'autres entreprises que les banques à la fin de 1954, contre moins de 5 p. 100 à la fin de 1953.

Contrairement à l'accroissement des autres émissions, le chiffre des émissions provinciales et garanties a été légèrement inférieur en 1954, au regard de 1953. Dans cette catégorie, la valeur globale des emprunts a atteint \$400,916,000, dont \$226,032,000 pour émissions directes et \$174,884,000 pour émissions garanties par divers gouvernements provinciaux. Les chiffres correspondants de 1953 s'établissaient à \$258,500,000 et à \$178,116,900.

\* Rédigé par E. C. Gould, rédacteur de la rubrique financière, *The Monetary Times*.